

CHALLENGES > FRANCE

France

Faut-il augmenter les salaires de fonctionnaires?

Par David Bensoussan le 09.12.2021 à 15h43

🕒 Lecture 4 min.

ABONNÉS

BOURSE >

LE 09/12 À 17H06

CAC 40 -0,13% 7005,54

🔍 RECHERCHER UNE VALEUR

INTERVIEW - François Ecalte, spécialiste des finances publiques, décrypte les enjeux des discussions en cours entre le gouvernement et les syndicats de fonctionnaires, après une réunion tendue ce matin.

SUR LE MÊME SUJET

- **Fonctionnaires:** Montchalin annonce une augmentation pour 1,2 million de catégorie C
- **Salaires, effectifs:** des fonctionnaires dans la rue, la santé en tête

Les négociations ont tourné court. Une partie des syndicats (CGT, FSU et Solidaires) a rapidement claqué la porte lors de la réunion sur les salaires des fonctionnaires, qui se tenait aujourd'hui avec la ministre Amélie de Montchalin. Les organisations réclamaient une revalorisation du point d'indice, qui est gelé de manière quasi continue depuis juillet 2010. La ministre leur a opposé une fin de non-recevoir. Elle préfère concentrer ses efforts sur les agents des catégories C, qui bénéficieront d'une revalorisation de leurs grilles et d'une hausse du traitement minimum. Ceux qui gagnent moins de 2.000 euros net toucheront, par ailleurs, la fameuse "indemnité inflation" visant à compenser la hausse des tarifs de l'énergie.

Il faut dire que la revalorisation du point, commun à l'Etat, aux hôpitaux et aux collectivités locales, coûte cher: une hausse de 1% se traduit par une dépense annuelle d'environ deux milliards d'euros. Une autre réunion doit se tenir ce lundi 13 décembre, dans le cadre plus global de la conférence sur les perspectives salariales dans la fonction publique, qui est censée aboutir en février prochain. L'ancien magistrat de la Cour des comptes, François Ecalte, à la tête du site Fipéco, spécialisé sur les finances publiques, nous aide à y voir plus clair sur les discussions en cours entre le gouvernement et les syndicats de fonctionnaires.

Challenges - Les syndicats ont-ils raison de demander un dégel du point d'indice?

François Ecalte - Il est difficile de répondre à cette question. En théorie, ce n'est pas une bonne chose que le point d'indice reste gelé. En effet, les salaires des fonctionnaires déjà en place profitent tout de même des avancements classiques et du Gipa, un mécanisme de garantie individuelle du pouvoir d'achat. Et les bas salaires bénéficient de l'indexation du minimum de traitement sur l'évolution du Smic. Du coup, cela provoque un écrasement des salaires vers le bas pour les nouvelles recrues, notamment dans les catégories A et B, plus qualifiées. D'où des

notamment dans les catégories A et B, plus qualifiées. D'où des problèmes d'attractivité croissants pour la fonction publique. Mais, depuis 2019, le gouvernement a multiplié les mesures catégorielles destinées à certains agents (policiers, enseignants, soignants...). D'autres catégories n'ont sans doute rien obtenu. Mais on ne sait pas bien qui ni combien. Tout cela est très flou.

Le gouvernement a-t-il eu tort de privilégier ces grandes mesures catégorielles?

Je suis effectivement sceptique sur la pertinence de cette méthode. Le risque c'est que les décisions ne soient pas forcément rationnelles et dépendent du bruit médiatique des revendications. Et je crains que l'on aggrave les inégalités salariales entre grandes catégories de fonctionnaires, qui sont déjà fortes. Or, ces inégalités créent des problèmes de mobilité. Par exemple les agents du ministère des Finances refusent souvent de rejoindre celui de la Santé car ils y seraient moins bien payés. Par ailleurs, cela nuit à la lisibilité de la politique salariale d'autant que les dernières données disponibles sur les rémunérations dans la fonction publique remontent à 2019. Avant de discuter du point d'indice, je pense donc qu'il faudrait confier à la Cour des comptes le soin de dresser un état des lieux objectif et précis des revalorisations salariales, programmées au cours des derniers mois. Ceci permettrait d'identifier les éventuels "perdants".

La ministre souhaite à terme remettre à plat tout le système de rémunération. Comment faudrait-il faire?

La ministre souhaite à terme remettre à plat tout le système de rémunération. Comment faudrait-il faire?

Une possibilité serait de décentraliser les décisions salariales et de donner davantage de latitude aux managers publics, tout en gardant des grilles comme dans le privé. C'est ce que l'on appelle le "*new public management*", en vogue dans les pays anglo-saxons et nordiques. Cela peut marcher si on fixe des objectifs clairs aux managers et bien sûr des enveloppes financières contraintes pour prévenir d'éventuels dérapages. On peut s'inspirer en partie de ce modèle même si ce n'est pas la panacée. En France, on n'a jamais réussi à le transposer correctement, à signer de véritables contrats d'objectifs et de moyens avec les opérateurs de l'Etat. Encore une fois, avant de réformer le système, je pense qu'il conviendrait surtout d'avoir un état des lieux clair et précis.